



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



FICHES REPÈRES bovins lait

Résultats techniques et économiques

Campagne 2017

Les fiches repères ont pour vocation d'aider au positionnement des élevages et de repérer les marges de progrès. Les repères présentés dans ces fiches sont des résultats observés dans les fermes des réseaux d'élevages et des groupes « coûts de production ». Les exercices comptables s'étendent du 30/09/2016 au 31/03/2018.

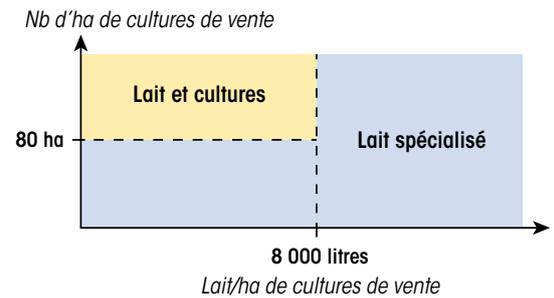
Deux entrées typologiques ont été définies. Les critères structurels, économiques et financiers globaux sont rassemblés par **combinaison de production**. Les critères d'analyse techniques et de coûts de productions sont présentés par **système alimentaire**.

LES COMBINAISONS DE PRODUCTION

3 combinaisons sont représentées :

- Lait spécialisé
- Lait et cultures
- Lait et viande

Le **lait/ha de cultures de vente** ainsi que le **nombre d'hectares de cultures de vente** sont discriminants pour trier les exploitations entre les 2 premières combinaisons (voir schéma ci-contre).



Les exploitations lait et viande comptent au moins 20 % d'UGB viande.

LE SYSTÈME D'ALIMENTATION

4 fiches sont disponibles selon la part de pâturage dans les rations et la nature des stocks

Alimentation sur stocks > 4,5 TMS stockées/UGB	Cultures fourragères de printemps (maïs, sorgho...)	<ul style="list-style-type: none"> > 60 % du stock → Fiche « stocks maïs » < 60 % du stock → Fiche « stocks maïs-herbe »
Pâturage < 4,5 TMS stockées/UGB	Entre 4,5 et 3,5 TMS stockées/UGB	→ Fiche « pâturage limité »
	< 3,5 TMS stockées/UGB et/ou silo fermé 2 mois	→ Fiche « pâturage significatif »

110 EXPLOITATIONS ÉTUDIÉES EN 2017

Les 2/3 des exploitations sont spécialisées en lait (69 fermes), 30 % sont polyculteurs éleveurs, et 10 % combinent la production laitière et la production de viande.

Près des 2/3 des exploitations ont une alimentation basée sur des stocks, majoritairement de maïs. Les systèmes pâturants représentent 40 % de l'échantillon. Cependant, les systèmes fortement basés sur le pâturage sont minoritaires (15 %).

EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES

Les 69 exploitations spécialisées lait sont présentes sur l'ensemble de la zone «CLAP» et représentent plus des 2/3 de notre échantillon. On distingue toutefois des structures d'exploitation de taille plus grande en zone de plaine qu'en semi-montagne (Limousin) : cela concerne à la fois la SAU, la main-d'œuvre, le troupeau lait, et surtout la surface en cultures de vente. Les systèmes fourragers entre ces deux zones sont aussi assez différents, avec une part de maïs dans la SFP nettement plus importante en zone de plaine.

Caractéristiques structurelles

Critères	Lait spécialisé plaine (50 exploitations)		Mon exploitation	Lait spécialisé semi-montagne (19 exploitations)	
	Moyenne	Écart		Moyenne	Écart
UMO	2,6	1,6 - 3,7		2	1,3 - 2,8
dont UMO familiales*	2,1	1,1 - 3,1		1,6	1 - 2,3
Lait vendu** (litres)	772 000	413 000 - 1 130 000		474 000	250 000 - 700 000
Lait vendu/UMO (litres)	300 000	191 000 - 407 000		242 000	165 000 - 320 000
Nombre de VL	92	56 - 128		65	43 - 88
Nombre d'UGB lait	132	79 - 185		92	58 - 126
Nombre d'UGB viande	0	0		1	0 - 4
SAU (ha)	132	89 - 175		92	57 - 127
dont cultures de vente	50	22 - 77		10	2 - 19
dont SFP	82	58 - 107		82	52 - 112
% maïs et autres cultures annuelles	41 %	26 - 57		19 %	9 - 30
SAU/UMO (ha)	53	37 - 69		49	32 - 65

* UMO familiales = associés + conjoints - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

Malgré une SAU par UMO assez proche, la productivité est plus forte pour les exploitations de plaine. L'efficacité économique est globalement correcte (EBE/Produit Brut) pour les deux groupes, avec un écart de 5 points au bénéfice de la zone de plaine. Ces deux effets cumulés ont pour conséquence un disponible plus élevé en zone de plaine. En revanche, ces exploitations montrent un niveau d'endettement plus élevé.

Résultat global de l'exploitation

Critères	Lait spécialisé plaine (50 exploitations)		Mon exploitation	Lait spécialisé semi-montagne (19 exploitations)	
	Moyenne	Écart		Moyenne	Écart
Produit brut global/UMO rémunérée (€)	153 000	104 000 - 201 000		117 000	78 000 - 155 000
Charges opérationnelles/PB (%)	33	26 - 41		35	29 - 40
Charges de structure/PB (%)	32	27 - 37		35	28 - 42
EBE avant main-d'œuvre/PB (%)	43	33 - 52		38	31 - 46
EBE/PB (%)	35	26 - 43		30	23 - 38
EBE/UMOF (€)	65 600	40 500 - 90 700		45 500	27 700 - 63 200
Annuité/PB (%)	15	7 - 22		13	8 - 19
Annuités/EBE (%)	45	20 - 70		46	23 - 70
Disponible/UMOF (€)	35 800	12 300 - 59 300		22 900	8 900 - 37 000
Taux d'endettement (dettes/actif en %)	54	29 - 79		46	28 - 63

EXPLOITATIONS LAITIÈRES AVEC CULTURES DE VENTE

Les 30 exploitations avec une part de cultures de vente importante sont présentes dans le Centre et le Poitou-Charentes. L'atelier lait reste de taille importante mais la surface fourragère n'occupe que 40% de la SAU. La part du maïs dans l'alimentation du troupeau est prédominante.

Caractéristiques structurelles

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO	2,7	1,8 - 3,5	
dont UMO familiales*	2	1,3 - 2,7	
Lait vendu** (litres)	681 000	485 000 - 876 000	
Lait vendu/UMO (litres)	268 000	195 000 - 342 000	
Nombre de VL	83	63 - 103	
Nombre d'UGB lait	122	90 - 153	
Nombre d'UGB viande	3	0 - 10	
SAU (ha)	210	156 - 264	
dont cultures de vente	130	88 - 171	
dont SFP	78	55 - 100	
% maïs et autres cultures annuelles	46 %	32 - 59	
SAU/UMO (ha)	84	62 - 106	

* UMO familiales = associés + conjoints - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

L'efficacité économique de ces exploitations est correcte (EBE/Produit Brut), bien que légèrement inférieure aux exploitations spécialisées de cette même zone. Le revenu disponible est plus élevé grâce à une conjoncture céréalière plus favorable en 2017. La sensibilité à la conjoncture est accentuée par un endettement élevé de ces exploitations.

Résultat global de l'exploitation

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Produit brut global/UMO rémunérée (€)	181 500	141 000 - 223 000	
Charges opérationnelles/PB (%)	34	29 - 39	
Charges de structure/PB (%)	34	30 - 38	
EBE avant main-d'œuvre/PB (%)	39	31 - 46	
EBE/PB (%)	32	26 - 38	
EBE/UMOF (€)	79 000	52 000 - 105 000	
Annuité/PB (%)	14	7 - 20	
Annuités/EBE (%)	44	24 - 64	
Disponible/UMOF (€)	42 600	21 700 - 63 500	
Taux d'endettement (dettes/actif en %)	61	40 - 81	

EXPLOITATIONS LAIT+ VIANDE

Le groupe mixte bovin lait-bovin viande ne compte que 10 exploitations, majoritairement présentes sur la zone Limousin, avec des systèmes principalement naisseurs. L'atelier lait est d'une taille inférieure par rapport aux autres groupes. La part d'herbe est prédominante dans le système fourrager.

Caractéristiques structurelles

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO	2,6	2 - 3,2	
dont UMO familiales*	2,3	1,5 - 3,1	
Lait vendu** (litres)	390 000	245 000 - 545 000	
Lait vendu/UMO (litres)	158 000	105 000 - 212 000	
Nombre de VL	56	37 - 74	
Nombre d'UGB lait	78	53 - 104	
Nombre d'UGB viande	62	23 - 109	
SAU (ha)	157	89 - 226	
dont cultures de vente	26	0 - 63	
dont SFP	131	77 - 185	
% maïs et autres cultures annuelles	14 %	2 - 26	
SAU/UMO (ha)	63	35 - 92	

* UMO familiales = associés + conjoints - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

L'efficacité économique (EBE/Produit Brut) est bonne pour ce groupe. Malgré un produit brut par UMO plus faible, le disponible reste comparable aux autres systèmes. Le niveau d'endettement est aussi nettement inférieur dans ce groupe d'exploitations.

Résultat global de l'exploitation

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Produit brut global/UMO rémunérée (€)	112 000	77 000 - 147 000	
Charges opérationnelles/PB (%)	29	25 - 34	
Charges de structure/PB (%)	32	25 - 39	
EBE avant main-d'œuvre/PB (%)	44	37 - 49	
EBE/PB (%)	39	32 - 46	
EBE/UMOF (€)	50 800	30 000 - 72 000	
Annuité/PB (%)	12	9 - 16	
Annuités/EBE (%)	32	24 - 39	
Disponible/UMOF (€)	34 300	20 800 - 47 700	
Taux d'endettement (dettes/actif en %)	36	25 - 48	

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr - Novembre 2018 – Référence Idele : 0018 502 039

Mise en page : Corinne MAIGRET - Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Pascal Thiou – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher

Nathalie Ferrand – CA du Cher
Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente

Adèle Marsault – CA Vienne
Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benoît Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.